

## Communiqué de presse

### Restrictions concernant les visites au sein des établissements hospitaliers

**Sion, le 11 mars 2020 – En lien avec la hausse des cas de Coronavirus, l’Hôpital du Valais adapte les mesures de précautions afin de protéger les patients vulnérables ainsi que les collaborateurs.**

#### Pour les visiteurs

Dès mercredi 11 mars 2020, les visites aux patients ne sont autorisées qu’aux conditions suivantes :

- que la visite soit vraiment nécessaire
- ne pas présenter de symptômes et/ou de fièvre
- de porter un masque en cas de moindre doute
- de limiter toute visite à 10 minutes au maximum
- pour les accompagnants des personnes en fins de vie et les parents d’enfant hospitalisés, de convenir des modalités de leurs visites avec les responsables du service

Si la situation le nécessite, l’établissement hospitalier peut restreindre ou interdire les visites.

Des points d’information et de contrôle sont mis en place à l’entrée des établissements.

#### Pour les patients ayant un rendez-vous pour une consultation ambulatoire

Les patients ayant rendez-vous pour une consultation non urgente ou une intervention et qui présentent des symptômes tels que de la fièvre et/ou des problèmes respiratoires, sont priés de téléphoner au service concerné avant de se rendre à l’hôpital.

Une évaluation sera effectuée et les rendez-vous pourront être repoussés afin de préserver le personnel de tout risque de contagion.

#### Pour de plus amples informations :

##### Centre Hospitalier du Valais romand

Hélène Hertzog: 027 603 42 51

##### Spitalzentrum Oberwallis

Kilian Ambord: 027 604 33 99